

Naturellement il espérait qu'un des fiers à bras de l'opposition aurait le courage de porter une accusation directe. Mais **COMME TOUJOURS, J' N'EN A RIEN ETE.** Les conservateurs, lâches comme toujours, se sont cachés derrière les journaux, derrière McGillicuddy, ont tout fait plutôt que de prendre une **POSITION CARREE.**

Mais l'hon. Oliver les a débusqués de leur cachette et a fait, de son siège, en parlement, la déclaration suivant, qui est la réponse la plus catégorique possible à toutes leurs insinuations :

Depuis six ans que je dirige le ministère de l'Intérieur, la besogne administrative embrasse journellement des affaires comportant des déboursés plus qu'au moins considérables et sur lesquelles on pourrait prélever des contributions pour des fins politiques ou autres. Bien que la motion soumise à la Chambre ne porte que sur un cas particulier, le seul où mon nom soit mentionné, je demande qu'il soit tenu une enquête, par une commission parlementaire ou autrement, sur les milliers d'actes administratifs dont j'ai eu à m'occuper, et sur les millions de dollars qu'ils ont mis en jeu. Je suis prêt à donner à la Chambre, à un comité ou à n'importe qui, les renseignements les plus complets sur ces milliers de mesures administratives, et, que la Chambre le sache bien, je ne demande pas que l'enquête ne porte que sur ce seul cas particulier, parce que c'est le seul où mon nom soit mentionné. (Page 8706.)

Et **L'ENQUETE** a été **ACCORDEE** comme on le sait.

Mais enfin, réfléchissons un peu à la conduite ignoble de la meute tory :

Voilà un homme à la tête d'un des ministères les plus importants du gouvernement du Canada, qui est eloué au pilori, dans un article de journal anonyme, qui est confronté avec une prétendue photographie (photographie que le gérant de la banque intéressée a déclaré être **UN FAUX EVIDENT**) et malgré cela, le ministre est obligé de défendre son honneur contre la bande de Camorristes politiques qui a établi ses quartiers généraux à Calgary.

Autrefois, quand les libéraux avaient des accusations à porter contre les ministres d'alors, ils n'ont pas recours à des articles anonymes de journaux ou aux menaces d'un lot de maîtres-chanteurs.

Un député libéral prenait la responsabilité de l'accusa-